

Aux communes valaisannes

RCV 626

66

Notre réf. VP/jru

Date 1<sup>er</sup> juillet 2020

### Restitution des participations communales des routes principales suisses pour les années 2008 à 2019

Madame la Présidente, Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

Le Conseil d'Etat a décidé en date du 2 avril 2020 de modifier le mode de financement de l'entretien et de la construction des routes principales suisses (RPS).

Désormais, les coûts engendrés par les RPS sont entièrement pris en charge par le biais des dotations fédérales qui sont perçues chaque année par le Canton. Il n'y a dès lors plus aucune participation de la part des communes valaisannes pour ces routes. Il a également été décidé d'appliquer ce changement de pratique pour les années antérieures, et ce jusqu'à l'année 2008 y compris.

De ce fait, les participations que votre commune a versées pour l'entretien et la construction des RPS pour la période 2008-2019 vous seront restituées, conformément à la Loi sur les routes (LR).

Vous trouvez en annexe les montants à restituer par commune pour l'entretien et la construction des RPS (taux de participation communale : 25% jusqu'en 2011, 30% dès 2012). Ces montants vous seront versés durant le courant de l'été.

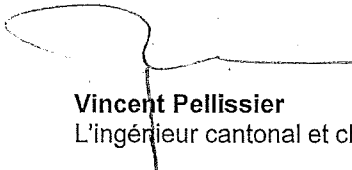
Veillez s.v.p. comptabiliser ces montants comme suit (diminution de charges) :

Références <b>MCH2</b> (nouveau)	Références <b>MCH1</b> (ancien)
Fonction 613 < Routes cantonales	Fonction 610 < Routes cantonales
Nature 5610 < Construction	Nature 561 < Construction

Les montants concernant les participations communales sur les travaux en intérieur de localité (participation de la commune de site au taux de 50%) seront remboursés dès que toutes les informations nécessaires auront pu être réunies. Les communes concernées seront averties individuellement.

En cas de question de votre part, veuillez s.v.p. contacter Monsieur Jacques Rudin, adjoint du chef de la section Personnel, administration et finances (courriel : [jacques.rudin@admin.vs.ch](mailto:jacques.rudin@admin.vs.ch)).

Nous vous présentons, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

  
Vincent Pellissier  
L'ingénieur cantonal et chef de Service

Annexe mentionnée  
Copies à Service de la mobilité  
Administration cantonale des finances